

BOURSE PERFORMANCE **des Clubs Zonta - France Nord-Est**

Règlement général à remettre aux candidates

OBJET :

Attribuer une aide financière à des jeunes femmes qui rencontrent de réelles difficultés à réaliser leur projet professionnel du fait de leur condition de femme.

SPECIFICITE :

- Service permanent des clubs Zonta de l'Area 02 (France Nord-Est), pour encourager la parité au regard du choix professionnel.
- La Bourse Performance est accordé tous les deux ans à des femmes résidant dans l'area.
- Il est un soutien à l'épanouissement et une aide pour favoriser l'aboutissement d'un projet professionnel dans un domaine où les femmes sont peu nombreuses.
- En aucun cas, cette bourse ne saurait être considérée comme une simple bourse d'études.
- Il est décidé deux niveaux de récompenses :
 - Enseignement professionnel / C.A.P. - BEP - BAC PRO.
Prix Performance « Jeune Talent » (2.500 euros) reconnaître et encourager le projet proposé par une candidate qui n'a pas fait d'études supérieures et qui suit des filières manuelles ou professionnelles souvent décriées.
 - Enseignement supérieur /POST-BAC - BTS, GRANDES ECOLES, UNIVERSITES...
Prix Performance (2500 euros) reconnaître le niveau d'excellence d'un projet proposé.

SELECTION DES CANDIDATES :

- Age minimum : avoir 18 ans à la clôture des inscriptions.
- Etre domiciliée dans l'area.
- Se distinguer par son excellence dans le domaine choisi.
- Rencontrer des difficultés matérielles et/ou d'intégration du fait de sa condition de femme.

Les candidates complètent soigneusement le dossier et le remettent au club Zonta.

Le comité «Bourse Performance» reçoit des clubs de l'area, les dossiers de candidatures, en vérifie la conformité et les présente aux membres du jury

Clôture des dossiers, date limite de réception des dossiers : 31 janvier.

